



PROJET D'ETABLISSEMENT 2022-2026

Un fonctionnement lisible au service d'une voie de réussite pour chacun

Le projet d'établissement prend appui sur le projet académique 2020-2024, dont il reprend les quatre axes.

Mais il est également l'expression des particularités du lycée, des élèves qui y sont scolarisés, et des divers personnels qui ont pris part à son élaboration au cours de l'année scolaire 2021/2022.

Enfin, il s'inscrit dans la continuité du projet d'établissement précédent qui avait été approuvé par le Conseil d'administration du 25 avril 2017 en prenant en compte certains effets liés au covid-19.

Le lycée Jehan de Chelles accueille aujourd'hui près de 1270 élèves, nombre qui croît depuis plusieurs années en raison de l'augmentation du nombre de divisions d'enseignement générale et technologique (une ouverture en 2nde est prévue pour 2022.2023) et de l'ouverture de la formation post-baccalauréat (BTS SP3S) depuis quelques années.

Parallèlement, il abrite des classes des sections professionnelles, et le label « lycée des Métiers de la Santé et du social » a été renouvelé depuis son obtention. Quant à l'agrément pour la formation d'auxiliaires de puériculture, le renouvellement court toujours.

Le projet met en valeurs quatre grands axes :

- **Axe 1 : Maîtriser et partager les savoirs, condition de l'autonomie et de la mobilité pour tous**
- **Axe 2 : Fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussite**
- **Axe 3 : Engager les élèves à s'ouvrir au monde : Citoyenneté, culture, sport, mobilités internationales**
- **Axe 4 : Accroître la qualité de vie des personnels dans leur travail par une autonomie renforcée et des mobilités plus souples**

AXE 1 : Maîtriser et partager les savoirs, condition de l'autonomie et de la mobilité pour tous

- **Une liaison école/collège/lycée** renforcée notamment en langues vivantes et des évaluations nationales de 2^{de} exploitées pour mieux répondre aux besoins des élèves
- **Des dispositifs d'accompagnement efficaces**
 - Optimiser les temps d'accompagnement personnalisé
 - Adaptation au lycée
 - Implication des élèves dans des dispositifs ou concours scientifiques ou littéraires pour donner sens aux apprentissages
 - Susciter des ambitions
 - Orientation choisie
 - Autonomie pour aborder l'enseignement supérieur
 - Intégrer des assistants pédagogiques aux équipes pédagogiques
 - Accroître le nombre de tutorats élèves par des étudiants (BTS/2^{des})
 - Un Groupe de Prévention du Décrochage scolaire qui veille à la bonne identification des situations et à l'ingénierie des réponses
 - Continuer d'améliorer la co-éducation par un accueil systématique des familles et une explicitation mutuelle des enjeux du projet et du cadre de scolarisation – Formation aux outils de suivi des élèves
- **Favoriser une coopération inter-catégorielle des personnels** pour élaborer une stratégie commune de progression et d'inclusion, développer des aides négociées de territoire inter-degrés
- **Garantir la qualité des circuits de communication** et développer les compétences numériques
 - Conforter le site internet, la journée portes ouvertes, le journal du lycée et développer le carrefour des anciens
 - Parvenir à un ENT efficient
 - Promouvoir l'égalité dans l'accès aux technologies numériques et la maîtrise des langages du multimédia
 - Construire des compétences reconnues avec la validation PIX
- **Des classes de secondes fédérées par projet** pour faciliter l'entrée au lycée
 - 2^{de} 1 : projet sportif (en lien avec les jeux olympiques de 2024) ...
- **Des épreuves d'entraînement** avec des corrections anonymes pour cultiver la mise au travail
- **Un travail d'enseignement construit en équipe** avec des progressions communes avec des repères de progression

Indicateurs : taux de passage en filière générale après la seconde au LGT ou au LP, et en 2^{de} techno., taux de poursuite d'étude quelle que soit la nature du baccalauréat (CPGE, BTS...), taux de redoublement en 2^{de}, taux de réorientation en 2^{de}Pro, nombre d'actions favorisant l'ambition, nombre d'élèves et étudiants participant au projet VOLTAIRE, nombre d'élèves pris en charge par le GPDS, nombre d'élèves tutorés, nombre d'élèves en LLCE, nombre d'élèves présentant le CAMBRIDGE ou la DNL, nombre d'actions en commun

AXE 2 : Fédérer les acteurs pour construire des trajectoires de réussite

- **Approfondir les relations avec les familles** pour une prise en compte globale de l'élève
 - Renforcer la reconnaissance des associations de parents d'élèves en favorisant la participation aux élections de représentants de parents d'élèves

- Multiplier des formes d'accueil diversifiées et complémentaires pour faciliter l'inclusion de chaque famille
 - Café des parents pour les 2ndes
 - Forums
 - Temps dédiés à l'orientation
- Impliquer les familles à toutes les étapes du processus d'orientation et faciliter leur usage des télé-services par la continuité des parcours « orientation, affectation, inscription »
- **Renforcer**, avec l'appui des psychologues de l'Education nationale, **l'accompagnement des élèves éligibles** aux dispositifs d'accès promouvant l'égalité des chances et des élèves à besoins éducatifs particuliers.
- **Sécuriser les parcours par l'approfondissement des projets Bac -3/Bac +3 ou des voies professionnelles**
 - Encourager les tutorats des élèves par les étudiants ainsi que le travail collaboratif des enseignants lycée/enseignement sup.
 - Faire au moins une proposition à tous les élèves de terminale souhaitant réaliser des études supérieures
 - Proposer des mini-stages ou une immersion dans le supérieur ou les spécialités pour conforter ou non le choix des élèves
 - Permettre à tous les élèves en situation de handicap a minima l'obtention d'une attestation de compétences professionnelles ou d'un certificat de qualification professionnelle
- **Développer des liens entre les élèves et les milieux professionnels**
 - Garder trace et valoriser les compétences par un portfolio
 - Annualiser et ritualiser les rencontres avec des acteurs du monde professionnel privé et public en associant les familles (Convention avec 100 000 entrepreneurs, Raphaëlle DANOS – Concours JDC Business - stages)

Indicateurs : Taux de réussite aux examens, taux d'attractivité du lycée, nombre de conseils de disciplines, nombre d'exclusions définitives, nombre d'actions favorisant l'ambition, nombre d'élèves en mini-stages, nombre d'élèves pris en charge par le GPDS, nombre de formations ou projets en lien avec les entreprises et les professionnels, nombre de conventions de partenariats avec les entreprises, nombre de conventions avec des entreprises nationales et internationales

AXE 3 : Engager les élèves à s'ouvrir au monde : Citoyenneté, écologie, culture, sport, mobilités internationales

- **Développer le parcours citoyen pour lutter contre toute forme de violence et de discrimination : garantir le bien être pour servir le bien devenir**
 - Eduquer contre les préjugés et les stéréotypes pour le respect de la différence – Concertation des équipes au cœur de la dynamique générale
 - Assurer des usages numériques responsables avec l'appui des collectivités territoriales
 - Communiquer régulièrement sur les numéros disponibles, les processus d'alerte et de signalement
- **Développer un fonctionnement efficace des instances représentatives d'élèves**
 - Réaliser un diagnostic régulier, partagé, quantitatif et qualitatif du fonctionnement des instances
 - Développer des rencontres entre conseils de la vie collégienne et de la vie lycéenne

- **Ouvrir à tous les élèves et étudiants des expériences culturelles, artistiques, sportives et internationales pour permettre une meilleure insertion dans la vie civile et professionnelle**
 - Contribuer au renforcement des compétences en langue étrangère (ETLV, ateliers de langues, 2nde langue vivante dans les filières AEPA et BTS SP3S)
 - Promouvoir auprès des professeurs de disciplines non linguistiques la certification complémentaire et le diplôme universitaire de l'UPEC des projets partenariaux de mobilité, interdisciplinaires et transversaux
 - Inciter les élèves à certifier leurs compétences linguistiques
 - Multiplier les projets où la langue vivante est un moyen de communication
 - Favoriser la mobilité de tous les élèves à des fins d'apprentissages
 - Développer des projets partenariaux de mobilité, interdisciplinaire et transversaux reposant sur un travail collaboratif pour développer des compétences linguistiques, interculturelles, voire professionnelles, numériques... (Accréditations **ERASMUS +** pour la voie professionnelle, et la voie technologique d'une part (stages), la voie technologique et la voie générale d'autre part (voyages culturels) ainsi que la **Charte ECHE** pour les BTS SAM et SP3S.)
 - Construire des mobilités progressives pour encourager élèves et étudiants et anticiper les freins et questions pratiques
 - Valoriser et reconnaître les compétences par les élèves : Europass, Parcoursup...
 - Développer la stratégie d'ouverture européenne et internationale
 - Construire une stratégie d'ouverture et demandes d'obtention du **label qualité EUROSCOL**, et développer la continuité école/collège/lycée notamment en langues vivantes pour que la langue vivante arrive au premier plan dans les quatre années à venir.
 - Développer la culture internationale dans chaque enseignement : arts, sports, sciences humaines et expérimentales, littérature...
 - Pérenniser et développer des partenariats

Indicateurs : nombre de conventions de partenariat avec des structures ou associations culturelles, nombre d'élèves présentant la certification DNL, nombre d'élèves présentant le CAMBRIDGE, nombre de groupes LLCE, nombre de mobilités, nombre d'élèves impliqués dans les projets européens du lycée comme la semaine des langues ou le projets ERASMUS+, nombre d'enseignants passant la DNL, nombre d'enseignants et de personnels impliqués dans les projets ERASMUS+, nombre d'enseignants et personnels profitants de mobilités.

AXE 4 : Accroître la qualité de vie des personnels dans leur travail par une autonomie renforcée et des mobilités plus souples

- **Etayer l'arrivée et/ou l'entrée en fonction des stagiaires, néo-titulaires et néo-contractuels**
 - Accompagner l'analyse des pratiques
 - Développer les actions entre collègues
 - Valoriser l'action collective des personnels
- **Former en conciliant attentes des personnels et besoins identifiés par l'institution**
 - Former les personnels à l'ouverture internationale

Indicateurs : nombre de personnels formés, nombre d'actions collectives, témoignages de professeurs satisfaits, nombre d'actions collectives.